

JUILLET-SEPTEMBRE 2008

GESTION SOCIALE DES CRISES FAMILIALES : LA PRISE EN CHARGE INSTITUTIONNELLE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS PLACÉS

Renouant avec une thématique explorée il y a quelques années par notre bureau d'études, les travaux présentés dans cette note d'actualité s'intéressent aux questions relatives à la famille, à ses défaillances ou à ses crises, à travers l'accueil des enfants en bas âge dans le système de protection de l'enfance ou à travers l'analyse des formes diverses, classiques ou atypiques, de violences intrafamiliales.

Deux niveaux d'intervention sociale sont ici questionnés. L'étude réalisée pour la ville de Gennevilliers interroge celui de la prévention, de la détection et des réponses apportées aux phénomènes de violences intrafamiliales. Au-delà des violences intrafamiliales « classiques », violences conjugales ou maltraitance des enfants, la commune de Gennevilliers prône le décroisement des approches et s'interroge sur les formes nouvelles ou simplement méconnues de violences qui affectent la sphère familiale : violences envers les ascendants, à l'intérieur des fratries, etc. Se doter d'un observatoire local pour mieux connaître le phénomène et améliorer sa prise en charge institutionnelle, tels sont les objectifs mis en avant par la commune dans le cadre des travaux engagés.

La seconde étude présentée resserre l'angle d'analyse : une fois constatée la défaillance parentale, comment accueille-t-on les enfants placés à l'Aide Sociale à l'Enfance? Comment garantir leur bon développement psychologique et social malgré le traumatisme de la séparation avec leurs parents naturels et malgré un vécu souvent douloureux? Pour les très jeunes enfants placés, la question est d'autant plus prégnante que les enjeux en termes de développement psychoaffectif sont importants. A l'heure où le nombre de bébés accueillis décroît, les placements judiciaires ayant semble-t-il tendance à s'effectuer de plus en plus tardivement, le département de Paris s'interroge sur les conditions de leur prise en charge dans le dispositif parisien actuel. Accueil familial ou accueil collectif en pouponnière, quel type d'accueil favoriser dans un contexte parisien marqué par des contraintes structurelles fortes et dans le cadre des impulsions nouvelles de la loi du 5 mars 2007? L'étude interroge aussi bien le dimensionnement du dispositif que la « qualité » de l'accueil proposé, à la fois en termes de continuité de prise en charge que de cohérence dans le chaînage des interventions conduites autour de ces enfants.

- *Diagnostic communal des violences intrafamiliales, ville de Gennevilliers, 2008*
- *Etude relative à l'accueil des 0-3 ans dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance du département de Paris, DASES Paris, 2008*

GESTION SOCIALE DES CRISES FAMILIALES : DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET

Etude relative à l'accueil des 0-3 ans dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance du département de Paris, DASES Paris, 2008

Comme beaucoup d'autres interventions dans le champ de l'action sociale, celui de la Protection de l'enfance a connu ces vingt dernières années des évolutions notables. En faisant désormais des parents des acteurs à part entière du projet éducatif de leurs enfants placés, on a radicalement changé le paradigme du placement qui, de mise à l'écart de l'enfant vis-à-vis de sa famille, est devenu un élément d'un dispositif plus large de « suppléance familiale ». Ces évolutions ne se font pas sans interrogations et sans tensions, dans la mesure où ces nouvelles approches nécessitent de procéder

« L'intérêt de l'enfant », un principe partagé qui achoppe parfois sur des logiques d'organisation contradictoires

à de nombreux ajustements dans les modalités de prise en charge des enfants. Dans ce contexte, la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES) et plus particulièrement la Sous-Direction des Actions Familiales et Educatives du département de Paris se

sont interrogées sur la manière dont peuvent être améliorées les conditions d'accueil offertes aux très jeunes enfants (0-3 ans) dans le cadre de l'ASE.

Composé de plusieurs entités, qui font intervenir différents professionnels mais aussi tout un secteur associatif, le système d'action parisien est une « machine » conséquente. A l'heure actuelle, le département de Paris dispose d'une offre d'accueil collectif au sein de quatre pouponnières sociales en gestion directe et d'une pouponnière associative. Neuf services d'accueil familial départementaux et plusieurs services de placement familial associatifs proposent quant à eux un accueil chez des assistants familiaux.

Le département de Paris présente, à cet égard, la spécificité de proposer une offre d'accueil en pou-

ponnière particulièrement importante, à l'heure où d'autres départements ont fait le choix de privilégier le placement familial, loué pour la continuité et la stabilité qu'il garantit aux très jeunes enfants. Alors que le nombre d'enfants de 0-3 ans placés décroît depuis quelques années, le dimensionnement du dispositif d'accueil collectif parisien est remis en question. L'équation n'est cependant pas simple à résoudre, tant s'entrecroisent des logiques d'action parfois contradictoires et que pèsent des contraintes structurelles fortes sur plusieurs segments du dispositif... Ainsi, qu'advient-il des familles, de leurs droits et de l'évaluation des relations qu'ils entretiennent avec leur enfant lorsque le placement familial s'effectue en province, faute de familles d'accueil à Paris ou en première couronne? Comment concilier les besoins de l'enfant en bas âge et l'accueil collectif en pouponnière? Comment anticiper et gérer les effets de « masse » liés à la spécificité même de l'agglomération parisienne? L'analyse de ces questions s'avère délicate dans la mesure où, pour reprendre les termes de l'un des acteurs rencontrés, le champ de la protection de l'enfance est traversé de « lignes de tension » d'autant plus fortes que les enfants concernés sont jeunes. « L'intérêt de l'enfant », sans cesse évoqué comme le fil rouge des interventions menées en protection de l'enfance, achoppe parfois sur des logiques d'organisation antagoniques qu'il est difficile de mettre au jour et de déconstruire dans un contexte professionnel particulièrement tendu.

Fondée sur une méthodologie essentiellement qualitative, l'enquête a été menée auprès des membres du bureau de l'ASE et de la SDAFE, dans un premier temps. Ont ensuite été rencontrés les professionnels (directeurs, puéricultrices, auxiliaires de puéricultrice, psychologues, etc.) de cinq pouponnières sociales, ainsi que les intervenants sociaux de quatre Services d'Accueil Familial départementaux et associatifs (responsables, éducateurs, assistants familiaux, etc.). A partir du diagnostic produit à l'is-

LA PRISE EN CHARGE INSTITUTIONNELLE L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS PLACÉS

sue de l'enquête de terrain, un série de groupes de travail a été organisée, certains étant consacrés à l'accueil en pouponnière, d'autres à l'accueil familial. L'objectif était de travailler, dans le cadre d'une réflexion partagée, à la formulation de pistes d'évolution possibles pour le dispositif et à leur déclinaison sous la forme de propositions opérationnelles et d'outils.

Diagnostic communal des violences intrafamiliales, ville de Gennevilliers, 2008

La ville de Gennevilliers possède une riche expérience d'ingénierie de projet dans tous les quartiers de la ville en termes de prévention de la délinquance. Plusieurs orientations du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2009 vont dans le sens d'une action de lutte contre les violences et de prévention de ces dernières : développement de la médiation sociale mais aussi familiale, prévention des violences faites aux femmes, mise en place d'une permanence « droits des femmes », prévention des violences scolaires, formation des professionnels du social aux savoirs de base relatifs à la protection de l'enfance... Ces orientations laissent apparaître une spécificité importante de la commune de Gennevilliers : celle-ci se trouve confrontée à une forme particulière de violences, les violences dites « intrafamiliales ». Les acteurs institutionnels et associatifs font en effet remonter des informations préoccupantes concernant cette problématique et les chiffres communiqués par le commissariat demeurent inquiétants.

Les violences intrafamiliales peuvent recouvrir une large gamme de situations, différentes en degré et en nature : violences physiques, psychologiques, sexuelles, économiques, etc. Les violences conjugales constituent à elles seules une part non négligeable des violences exercées dans la cellule familiale. La ville de Gennevilliers, qui n'échappe pas à

ce phénomène, s'est dotée de deux permanences sur les droits des femmes tenues par le CIDFF¹ dans deux quartiers prioritaires de la politique de la ville : le Luth et les Grésillons. Cependant, les violences intrafamiliales ne peuvent être réduites à ces seules violences conjugales. En découplant les trois liens constitutifs de la parentalité (liens d'alliance, de filiation et de germanité), il est possible de distinguer d'autres types de violences intrafamiliales : violences des enfants envers leurs ascendants, violences internes à la fratrie, etc.

La première phase de l'étude, à la fois quantitative et qualitative, a reposé sur la rencontre des professionnels confrontés à la problématique des violences intrafamiliales ou susceptibles de l'être. Elle a permis de recueillir des données statistiques sur le phénomène étudié mais aussi de connaître le point de vue des acteurs locaux, les modes de réponse mis en place et les difficultés rencontrées dans le dépistage, l'accompagnement et la prise en charge des victimes et/ou auteurs. Le renseignement par les professionnels de fiches sur des situations concrètes de violence au sein de la cellule familiale a permis d'appréhender plus finement ces difficultés. La seconde phase de l'enquête a été consacrée à la formulation de préconisations, à partir d'une réflexion menée au sein de deux groupes de travail, l'un portant sur la création d'un observatoire communal des violences intrafamiliales, l'autre sur les actions à développer au sein de la commune pour mieux prévenir et repérer les situations de violence intrafamiliale, et ainsi améliorer leur prise en charge.

**Décloisonner
les approches
et appréhender
les violences
intrafamiliales
dans leur diversité**

¹ Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.

ÉTUDES EN COURS

ACTION SOCIALE, CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

- Evaluation de l'action éducative au développement « Bouge ta planète », CCFD
- Evaluation des actions menées en faveur des personnes sans-abris et mal logées par les Restaurants du cœur
- Evaluation du dispositif « Accueillir et protéger les victimes de la traite des êtres humains », ALC/DGAS
- Evaluation du projet d'équilibre nutritionnel de la Fédération française des banques alimentaires, FFBA/DGAS
- Etude comparative des structures médico-sociales en charge des toxicomanes en Lorraine, DDRASS Lorraine

POLITIQUE DE LA VILLE - DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN/PARTICIPATION DES HABITANTS

- Mise en place d'un projet de réussite éducative, Ville d'Argentan (61)
- Diagnostic communal des violences intra-familiales, Ville de Gennevilliers (92)
- Evaluation du plan de lutte contre les discriminations de Saint-Quentin-en-Yvelines (78)
- Etude sur les loisirs des enfants et des adolescents, Ville de Bezons (95)

FORMATION - EMPLOI - DÉVELOPPEMENT LOCAL

- Assistance dans l'orientation de la politique de l'emploi et de la formation des métiers de l'architecture (GGPEC), Association paritaire de gestion du paritarisme (APGP)

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT

- Adaptation de la gestion sociale des organismes HLM, Union sociale pour l'habitat
- La réponse HLM aux attentes des territoires peu denses, Union sociale pour l'habitat
- Mission sur le logement étudiant dans la Métropole lilloise, Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole
- Bilan de la mise en œuvre du Droit au logement opposable dans quatre régions, Fondation Abbé-Pierre
- Repérage et analyse des difficultés et des obstacles dans l'accès au logement pour les familles immigrées dans l'Oise, ACSE

L'ÉQUIPE

Juliette Baronnet, *sociologue-urbaniste*

Isabelle Benjamin, *sociologue*

Damien Bertrand, *géographe-urbaniste*

Florence Brunet, *sociologue*

Julien Leplaideur, *sociologue-urbaniste*

Sylvie Malsan, *anthropologue*

Pauline Kertudo, *sociologue-urbaniste*

Grégoire Goussef, *sociologue-urbaniste*

Anne Sauvayre, *sociologue*

Didier Vanoni, *directeur,*

sociologue-économiste

Nadine Ségard, *comptable*

Annie Thibault, *secrétaire*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

François Aballéa, *Président*

Jean-Michel Belorgey

Michel Carvou

Maïté Clavel

Gérard Masson

Philippe Rosé

Florine Siganos

Thérèse Spector

Alain Vulbeau

PUBLICATIONS, INTERVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

- Didier Vanoni, « Au-delà de la rénovation urbaine : le relogement comme révélateur des nouvelles problématiques sociales de l'habitat », participation à la rencontre PUCA-DIV sur le thème « Démolitions-reconstructions et trajectoires résidentielles des ménages – Etat des savoirs et perspectives d'action », mardi 15 avril 2008
- Damien Bertrand & Didier Vanoni, « Le relogement au cœur de la rénovation urbaine », actes de la rencontre organisée le 28 juin 2007 par Profession Banlieue, co-édition FORS-Profession Banlieue, avril 2008
- Julien Remy, « Le mal-logement en région Bretagne », Fondation Abbé-Pierre, 2008 (Téléchargeable sur : www.fondation-abbe-pierre.fr/_pdf/mal_logement_bretagne.pdf)
- Julien Leplaideur, « Le mal-logement en région Languedoc-Roussillon », Fondation Abbé-Pierre, 2008 (Téléchargeable sur : www.fondation-abbe-pierre.fr/_pdf/mal_logement_lr.pdf)
- Entretien avec Didier Vanoni réalisé par Gunilla Björner pour la préparation de la note « HLM, Parc privé, deux pistes pour que tous aient un toit », Institut Montaigne, juin 2008
- Damien Bertrand & Didier Vanoni, « Quel projet social derrière la Rénovation urbaine? Un pari et une opportunité... », Synthèse du groupe de travail Avril-Mai 2007, Centre de ressources Politique de la Ville en Essonne, juin 2008
- Didier Vanoni, « Il « caso Francia » e il nomadismo urbano », Nuntium numero 33, Pontifica Università Lateranense, juin 2008